

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 Octobre 2012 à 19h30

Président : M. DEMOURY

Etaient présents : Mrs DUSSART, JEUNIAUX, CANDELIER, CAPRON, PROCHWICZ, RIVET, COURTEAUX, THURET, POUVREAU, RICHARD, POURNY.

Etaient absents : Mme COCAGNE.

Mme BOUSSU, excusée.

M DUCROCQ, excusé, ayant donné une procuration de vote à M DEMOURY

Secrétaire de séance : M POUVREAU

Date de Convocation : 09 Octobre 2012

Date de la séance : 15 Octobre 2012

Affichée le : 22 Octobre 2012

Ordre du Jour :

I) Approbation du compte rendu du 17 Septembre 2012

Remarque de M CAPRON : M JF CANDELIER a proposé que les avertissements venant de la préfecture tels que les conditions climatiques soient envoyés par SMS aux habitants du village.

Demande un bilan financier des PEP80 concernant les accueils de loisirs.

Sans autres remarques, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Une minute de silence est observée à la mémoire de M André POUILLY, décédé le 12 octobre 2012.

II) Délibérations :

✓ SIER : Passation d'un avenant à la convention

Présentation de M DEMOURY

19h40 : Arrivée de m PROCHWICZ

Monsieur le Maire expose que par délibération de l'assemblée générale du SIER du SUD AMIENS en date du 25 avril 2012, la Fédération exercera en lieu et place du SIER, à compter du 1^{er} janvier 2013, la compétence d'entretien de l'éclairage public pour les communes ayant transféré cette compétence du SIER.

Dans la convention passée entre la commune et le SIER pour la réalisation l'entretien de l'éclairage public, il convient que la Fédération Départementale d'Energie soit substituée au SIER dans ses droits et obligations découlant de cette convention afin que la Fédération réalise les prestations dans les mêmes conditions que celles convenues entre la Commune et le SIER.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le maire à signer l'avenant à la convention en cours entre la commune et le SIER pour que la Fédération Départementale d'Energie soit substituée au SIER dans l'exécution de la convention à compter du 1^{er} janvier 2013.

✓ Décision modificative : Inscription budgétaire au C673 (annulation de titre sur exercice antérieur)

Présentation de M DEMOURY

Monsieur le maire explique qu'un titre de recette concernant une taxe foncière a été établi à tort par la Commune de Vers sur Selle.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents l'annulation du titre de recette de l'année 2011 par un mandat à l'article 673 (annulation de titres sur exercice antérieur).

Et la décision modificative suivante :

Annulation de titre sur exercice antérieur pour un montant de 100€, prélevé en fonctionnement au C 61522(entretien de bâtiment) et affecté à l'article 673.

✓ Décision modificative : Inscription budgétaire pour l'acquisition de terrain du CG.

Présentation de M DEMOURY

Après en avoir délibéré le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents la décision modificative suivante pour l'acquisition des terres délaissées par le Conseil Général.

Montant de 1000.00€ en complément de l'existant

Prélevé en fonctionnement au C 61522 (entretien de bâtiment)

Affecté au C023 (Virement à la section d'investissement)

Affecté au C 021(Virement de la section de fonctionnement)

Affecté en Investissement réparti comme suit :

Affecté au C2111op 101 pour la somme de 100€

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité des membres présents, l'opération d'ordre citées ci-dessus.

✓ Risque statutaire : Modification du Taux Ircantec

Présentation de M DEMOURY

Monsieur le maire rappelle la délibération prise le 17 septembre concernant l'adhésion à l'assurance prévoyance statutaire au 01 janvier 2013 entre la commune et les Assurances Mutuelles de Picardie.

Suite à une nouvelle proposition des AMP, le taux pour les agents relevant de l'Ircantec passe de 1.30% à 1.20%.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le taux de 1.20% proposé par les AMP pour les agents relevant de l'Ircantec à partir du 01 janvier 2013

✓ Amiens métropole : Charte d'entretien sur les espaces verts

Présentation de M DUSSART

Monsieur DUSSART donne lecture de la charte d'entretien des espaces publics pour la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

La charte est réalisée en partenariat avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Conseil Régional de Picardie et le GREPP (Groupe Régional Eau et Produits Phytosanitaires de Picardie)

Cette charte repose sur une démarche volontariste et progressive (5 niveaux sont définis), visant à faire évoluer les pratiques d'entretien des espaces publics.

Elle décrit des actions dans lesquelles s'engage la collectivité pour maîtriser les risques de pollutions et diffuses des ressources en eau, liées aux pratiques de désherbage.

L'engagement est au minimum de respecter les conditions du niveau 3 au plus tard dans les 3 ans qui suivent l'année de la signature de la charte.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve et autorise le maire à signer la charte d'entretien des espaces publics pour la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

20h20 : Départ de M RIVET

III) Informations Vers sur Selle

• Point sur les travaux de Vers Sur Selle

→ Présentation de M DUSSART

- Travaux de voirie

L'entreprise COLAS interviendra le mercredi 17 octobre pour réaliser les travaux préparatoires au renouvellement de la chaussée de la rue du tour des haies. Le revêtement sera effectué au printemps.

L'aménagement du parking de l'allée des marronniers est réalisé, les bordures sont posées et l'avaloir a été agrandi.

- Eglise

Nous devons recevoir la semaine prochaine, l'avenant concernant la réparation des niches dans la façade.

-Groupe scolaire

La Ste SOMMETEC a changé le brûleur de la chaudière.

En novembre, les robinets classiques seront changés et remplacés par des robinets thermostatiques.

-Personnel communal

M JEANSONI, victime d'un accident du travail, (blessé à la main droite) sera remplacé par M THORON durant son arrêt.

-Chemins ruraux

L'association a publié un guide pratique et juridique disponible en mairie.

Concernant les plantations, il reste 600m à planter fin novembre début décembre.

Prévoit-on une petite cérémonie au moment de la plantation ?

Dans le cadre de la préservation des chemins ruraux, nous sommes à la recherche d'une entreprise effectuant des panneaux pédagogiques.

-Ilôt rue du moulin

L'aménagement du parking a été fait avec des matériaux de récupération.

-Le mur de la ruelle des blonds

Nous avons reçu le devis de la Ste SAMCO et sommes dans l'attente du devis de la Ste IREM avant de prendre contact avec notre assureur les Assurances Mutuelles de Picardie.

- CPIE

Les agents du CPIE ont effectué l'entretien du village notamment pour la fête locale.

• **Informations diverses**

→ **Présentation de M DEMOURY**

-Société de chasse de M DEMARQUOIS

Lecture du courrier envoyé par M Jérôme DEMARQUOIS, président de la Ste de chasse « les Versois ».

La cabane installée sur la parcelle appartenant au Conseil Général et en cours d'acquisition par la commune a brûlé courant septembre.

Nous devons travaillé sur un projet de convention d'utilisation et de mise à disposition des terres communales pour les 2 associations de chasse du village. Le projet de convention sera étudié et soumis en commission.

M THURET propose la jouissance des terres communales pour la chasse mais pas de construction en dur.

- Syndicat SMIVOS

Le syndicat sera dissous au 31 décembre 2012. Pour préparer la transition, avec Philippe THURET, président du SMIVOS, nous rencontrons M BLEYAERT, président de la Communauté de Communes du Canton de Conty le mardi 16 octobre pour l'établissement de la convention liant la Commune et la Communauté de communes à partir du 01 janvier 2013.

Mme COURTEAUX soulève le problème de la semaine scolaire de 4,5 jours. Les enfants auront certainement classe le mercredi matin. Il faudra mener une réflexion sur le devenir de l'accueil de loisirs et du périscolaire.

- Décès de Monsieur André POUILLY

Un hommage lui sera rendu le mercredi 17 octobre à 10h30 à la salle communale.

- Association Feeling and Move

Donnera un cours de « ZUMBA » chaque mois, le premier aura lieu le jeudi 25 octobre à 20h30 à la salle communale.

- Association APEVB (parents d'élèves)

Lors de l'assemblée générale, Mme Céline SEGUIN demeurant à Vers sur Selle a été élue présidente de l'association des parents d'élèves.

-Vidéosurveillance

Nous avons reçu l'accord de la préfecture pour sa mise en place.

-Accident

Le 01 octobre, lors de son passage route de Dury, un bus a abîmé un poteau incendie. Un constat d'accident a été établi avec la Ste KEOLIS.

-Structure de l'école

Nous sommes toujours dans l'attente de l'accord de la subvention par la CAF. La commission se réunira le 19 octobre puis le service de contrôle à 4 semaines pour émettre un avis.

-Sel de déneigement

Nous en avons suffisamment en stock pour cet hiver.

-Association ASYPN Nampty

M Michel LEGUE, représentant l'association de sauvegarde et de valorisation du parc de la chapelle de Notre Dame des vertus à Nampty a rencontré M DEMOURY et M TOUZET afin d'obtenir un soutien pour la préservation du parc. L'évêché ayant mis en vente l'ensemble du parc qui a un caractère patrimonial, historique et unique pour la commune de Nampty.

M LEGUE sollicite toutes les communes du canton de Conty et les communes dont des habitants sont inscrits sur le calvaire du souvenir.

IV) Questions diverses

Tour de table

✓M CANDELIER

-CLTD

Lors de la dernière réunion, le Procureur de la République constate que la gravité des actes passait à un niveau supérieur après les incidents d'Amiens nord.

Il rappelle que le démarchage à domicile est interdit sans « autorisation communale de démarcher » sauf dans le cadre de vente à domicile en vérifiant si l'entreprise est en règle (cas du registre du commerce en cours). Tout manquement est à signaler en gendarmerie ou à la mairie.

-Radar pédagogique

Possibilité par la préfecture d'obtenir gratuitement un radar pédagogique à installer dans la commune.

-Opération «Nettoyons la Nature »

6 personnes du village se sont jointes aux marcheurs lors de l'opération.

-Projet de la 4° piscine

Le 04 octobre, en présence d'une enquêtrice d'Amiens métropole, 10 personnes du village ont été tirées au sort pour assister aux journées participatives du projet aquatique.

-Commission Sports

Possibilité d'accéder gratuitement aux équipements sportifs pendant la période de Noël sous certaines conditions de ressources.

L'an dernier et cette année, les 2 terrains de football ont été engazonnés mais les réparations devant les buts et les trous ont été négligés. Un courrier de réclamation sera fait auprès de M RAYMOND d'Amiens Métropole.

-Commission transport

Des modifications importantes sur le réseau sont prévues pour une mise en place le 07 janvier 2013, des précisions complémentaires sont attendues.

-Situation financière de la commune

Synthèse et présentation des documents fournis par le Percepteur concernant la situation financière 2011 de la commune.

-Eclairage Public

Dans le cadre des économies d'énergie, il serait souhaitable que la commission urbanisme puisse se réunir afin de statuer sur les horaires de l'éclairage et de son intensité. Une réflexion sur le sujet serait à mener.

-Association 4L Trophy

Amiens Métropole n'accorde pas de subvention à l'association dans le cadre sportif. Il est demandé de contacter le service communication compétent en la matière.

-Salle communale

Rendez-vous fin octobre avec la Ste SMAF et Mme WATIN pour commander un complément de vaisselle pour la salle communale.

✓M JEUNIAUX

-Opération brioches

L'opération a eu lieu le samedi 13 octobre et 520.50€ seront à reverser à l'association des papillons Blancs.

-Réunion du SISA

Participera à la réunion qui a lieu le mercredi 17 octobre et ne sera pas présent à la réunion de préparation du téléthon.

✓M DUSSART

-Service eau et assainissement

A partir du 01 janvier 2013, Amiens Métropole reprend en régie, la compétence eau et assainissement.

✓M PROCHWICZ

-Association ATMOZ 4L Trophy

En accord avec le président et à cause du mauvais temps, le stand de l'association n'a pas été installé lors de la fête locale. Un stand sera mis en place à la salle communale lors de la bourse aux jouets le dimanche 28 octobre.

-Internet

Afin d'obtenir de meilleurs résultats en terme de haut débit, il faut attendre le passage de la fibre optique.

-Voirie

A constaté des nids de poules dans l'allée des chardonnerets.

✓Mme COURTEAUX

-Fête locale

A cause de son état de santé, le forain ayant le manège des autos n'a pas pu s'installer. Prévenus le mardi 02 octobre en fin de journée et malgré nos différentes recherches, nous n'avons pas trouvé de remplaçant, le délai étant trop court.

Une réflexion sera menée sur une éventuelle organisation de la fête pour les années à venir.

-Réunion des associations

A eu lieu le mercredi 10 octobre afin de planifier les occupations de la salle communale en 2013.

Un rappel a été fait sur la nécessité de rendre la salle propre après chaque utilisation.

Une convention concernant l'occupation de la salle pendant les jours de la semaine est en cours d'élaboration.

L'association Feeling and Move veut mettre en place un cours de gym le mardi matin pour les séniors.

-Téléthon du 07,08 et 09 décembre

Une réunion de préparation est prévue le mercredi 17 octobre à la mairie

-Vœux du Maire

Auront lieu le jeudi 17 janvier 2013 à 19h

-Salle communale

Il est rappelé que les conteneurs extérieurs à la salle communale sont réservés exclusivement aux locataires.

✓M POUVREAU

-Tour de vers

La collecte des articles pour le tour de Vers 2013 a débuté. La date limite pour la réception des articles est fixée au 30 novembre.

✓M POURNY

-Achat groupé

Demande s'il y a une possibilité de faire des commandes groupées pour l'achat de fuel afin d'obtenir un tarif préférentiel.

✓M CAPRON

-Présentation du rapport de l'élimination des déchets en 2010

Le compte rendu est consultable en mairie

-Résumé de la réunion sur le PLU intercommunaux

Le compte rendu est consultable en mairie.

• Informations Amiens Métropole

→ Présentation de M DEMOURY

-Diagnostic des réseaux d'assainissement de la vallée de la Selle

Le bureau d'étude, SAFEGE, mandaté par Amiens Métropole réalise une étude diagnostique des réseaux d'eaux usées de la vallée de la Selle afin de s'assurer de la capacité de ces réseaux et en accord avec l'urbanisation future.

-Exposition photos, à la rencontre des projectionnistes de cinéma

L'ACAP- Pôle Image Picardie, souhaite à travers ce projet rendre hommage à ces artisans du 7^e art et témoigner de la mutation de cette profession.

L'ACAP – Pôle Image Picardie propose sous forme d'exposition de 35 photos et de cahiers photographiques, de mettre en valeur le travail effectué par les projectionnistes. Cette exposition peut être présentée dans la commune.

• Informations du Grand Amiénois

→ Présentation de M DEMOURY

-Dossier du Bien Grandir dans le Grand Amiénois

Le dossier est consultable en mairie.

-Assises de mobilité

Auront lieu le 20 octobre 2012.

-Association CONCORDIA

Présentation du dossier et de la proposition de partenariat.

✓M DEMOURY

→Réunions de Conseil

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le :

- **Lundi 19 Novembre 2012 à 19h30**

Sans autre question des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Président lève la séance à 22h45